

CALENDRIER D'INFORMATION

| POPULATION CONCERNEE/OBJET | TEXTES DE REFERENCE | Coordonnées du service gestionnaire |
|--|---|--|
| <p>Corps des psychologues scolaires spécialité EDA « Education, développement et apprentissage » et qui exercent dans le premier degré (école et RASED)</p> <p>Organisation et mise en œuvre des rendez-vous de carrière – Année 2018/2019</p> | <p>Arrêté du 5 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du rendez-vous de carrière des personnels enseignants, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale.</p> <p>Décret 2017-786 du 5 mai 2017 modifiant divers décrets portant statut particulier des personnels enseignants et d'éducation du ministère chargé de l'éducation nationale</p> <p>Décret n°2017-120 du 1er février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale.</p> <p>Circulaire rectoriale n° 2018-104 du 21 novembre 2018 http://cache.media.education.gouv.fr/file/1_2018/81/0/circulaire_2018-104_1036810.pdf</p> | <p>Rectorat de l'académie de Créteil Division des personnels enseignants Cellule des Actes Collectifs Affaire suivie par : Second degré Isabelle Garnier-Duval 01 57 02 60 85 Laurence Audo 01 57 02 60 41 Jessy Diakité 01 57 02 69 34</p> <p>actesco.dpe@ac-creteil.fr</p> |

CALENDRIER D'INFORMATION

| POPULATION CONCERNEE/OBJET | TEXTES DE REFERENCE | Coordonnées du service gestionnaire |
|--|---|--|
| <p>Corps des psychologues scolaires spécialité EDA « Education, développement et apprentissage » et qui exercent dans le premier degré (école et RASED)</p> <p>Organisation et mise en œuvre des rendez-vous de carrière – Année 2018/2019</p> | <p>Arrêté du 5 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du rendez-vous de carrière des personnels enseignants, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale.</p> <p>Décret 2017-786 du 5 mai 2017 modifiant divers décrets portant statut particulier des personnels enseignants et d'éducation du ministère chargé de l'éducation nationale</p> <p>Décret n°2017-120 du 1er février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale.</p> <p>Circulaire rectorale n° 2018-104 du 21 novembre 2018 http://cache.media.education.gouv.fr/file/1_2018/81/0/circulaire_2018-104_1036810.pdf</p> | <p>Rectorat de l'académie de Créteil Division des personnels enseignants Cellule des Actes Collectifs Affaire suivie par : Second degré Isabelle Garnier-Duval 01 57 02 60 85 Laurence Audo 01 57 02 60 41 Jessy Diakité 01 57 02 69 34</p> <p>actesco.dpe@ac-creteil.fr</p> |